



Le Rhône, la ville, l'usine

par Didier CAZELLES, historien des sciences

L'électricité à Lyon et l'industrialisation autour des années 1880/90

Des débuts pas tellement précoces et limités, (voilà peut-être ce qui) caractérisait la mise en place de l'énergie électrique à Lyon. Il faut dire que le reste du pays n'était guère mieux loti. Pourtant à Lyon, il existait une réelle demande industrielle et domestique de production d'électricité. Cela peut s'expliquer par les progrès techniques enregistrés mais tout autant par le contexte de crise dans lequel se terminait le dix-neuvième siècle.

Les années 1880 sont secouées par une crise économique structurelle qui remet en cause les modes de relations antérieurs entre production et travail. La banque, le textile et l'industrie sont touchés. La banque a connu des années d'accumulation de capitaux. Ceux-ci sont tenus par un faible nombre de possesseurs qui se lancent, suite au ralentissement de l'activité générale¹, dans un ensemble de placements spéculatifs suivi par un ensemble de krach. Aussitôt, le capital devient rare et le marasme s'installe. L'industrie sidérurgique et métallurgique réagit par des efforts d'adaptation technologique qui nécessitent investissement et mécanisation. Ce secteur en plein bouleversement réclame plus d'énergie moins chère ! Le textile subit également une longue crise structurelle due en partie à l'apparition de nouveaux tissus et déjà à la délocalisation de certaines fabrications. Il y

a une nécessité de mécaniser la production pour résister à ces nouveaux produits. La commercialisation s'est déplacée sur Paris. L'usine manufacture de Villeurbanne ou de Vienne prend le dessus sur l'Atelier de l'Artisan Urbain. Des unités de production se déplacent dans les campagnes pour résister à la concurrence allemande et suisse. C'est la crise dans l'industrie de la soie, les pentes de la Croix Rousse se vident peu à peu des ateliers comme les Brotteaux ou Saint-Clair. Le charbon augmente, le gaz est cher... tout cela forme un faisceau de « bonnes » raisons qui pousse quelques décideurs lyonnais à étudier un projet hydro-électrique : afin de faire survivre le petit atelier de tissage grâce à une énergie moins chère ; mais aussi il fallait aider le développement industriel général que connaissait la région par l'apport d'une source énergétique puissante ; tout en modernisant et sécurisant la ville en remplaçant le gaz par l'électricité ce qui contribuait à briser la situation de monopole de la Compagnie de Gaz de Lyon. A la même époque, nous voyons que l'est lyonnais se peuplait énormément, cela pouvait donc représenter à terme une demande potentielle même si l'électricité chez le particulier restait un luxe. Les municipalités, elles, choisissaient de plus en plus l'électricité pour l'éclairage urbain.



Un projet révélateur

Le canal de Jonage n'était pas une idée « neuve », durant la première partie du dix-neuvième siècle, différents projets avaient été proposés.

Raclet en 1874 relance un projet de dérivation mais celui-ci était destiné à la fourniture d'eau à la ville. Le projet hydroélectrique fut

présenté en 1886, il nous révèle de par sa substance le besoin en énergie électrique de la région lyonnaise. Celle-ci se développe, se modernise et il lui fallait se doter de moyens nouveaux susceptibles de participer à la sortie de crise déjà évoquée.

1- Est-ce seulement du à la fin de la construction des chemins de fer ?

De l'administratif et du politique

Si ce projet était reconnu par beaucoup de décideurs locaux comme étant intéressant, un certain nombre d'entre eux lors de la rédaction du cahier des charges s'appliquèrent à le rendre difficilement réalisable. Une compagnie (Gaz de Lyon) disposait d'un quasi-monopole pour la distribution d'énergie à la ville. Cette énergie était utilisée également pour l'éclairage dans le cadre d'une concession. Le projet de Jonage se heurtait d'une part à des concurrents bien en place (Gaz de Lyon pour l'électricité et la Générale des Eaux pour la distribution de l'eau) et d'autre part à la volonté de certains élus de ne pas déplaire aux concessionnaires précités, tout en reprenant à leur façon le projet qui présen-

tait néanmoins des intérêts certains mais conjugué et présenté dans ce qui leur paraissait être l'intérêt régional libéré du diktat parisien.

Une bataille administrative, juridique, politique se déclencha. Relayés par une certaine presse, certains acteurs utilisèrent des moyens peu élégants afin de discréditer l'entreprise menée par la S.L.F.M.R., sans succès d'ailleurs.

Cela se soldera par différents textes de loi et arrêts du Conseil d'Etat qui permettront la faisabilité du projet, même si pour cela il a fallu que la S.L.F.M.R. revoit son projet et aménage un certain nombre de dispositions relatives au type de courant électrique distribué.

Les relations à Paris



Dans ce monde des projets et des affaires où se mêlaient souvent les relations et la politique, la toile de fond des rapports entre Paris et Lyon se composait pour une bonne part de différentes conflictualités parfois anciennes, parfois contemporaines. Il a existé aussi sûrement un ancien sentiment de complexe de la part de la grande cité des Gaules ravalée au rang de grande ville de province. Sans oublier à l'époque le poids d'une histoire récente qui vit le département du Rhône dépecé par la Convention et Lyon privé de Mairie centrale et donc des élections de Maire jusqu'en 1882, ce qui peut expliquer bien des susceptibilités et bien des méfiances. La nature des relations entre les deux cités lors de la mise en place du projet de « Jonage – Cusset » n'était pas mauvaise même s'il existait ici et là des projets et des forces concurrentes, ce qui après tout était bien logique.

L'essentiel de cette affaire paraît se situer non pas tellement autour du Paris des affaires et de la finance mais plutôt autour d'un autre Paris, celui de l'Etat centralisateur, hégémonique qui n'accepte pas que le

projet de Jonage – Cusset puisse servir au renforcement d'un municipalisme lyonnais, ce qui aurait pu aller dans le sens d'une plus grande autonomie vis à vis de l'Etat. En ce qui concerne Lyon, il ne paraît pas évident de faire la part entre le désir sincère de production énergétique autonome et la possibilité pour telle raison, avouable ou pas, de vouloir freiner, juguler ou condamner ce type d'initiative industrielle dans le cadre de cette indépendance. Les raisons structurelles d'un tel désir reposent également sans aucun doute, sur la main mise par Gaz de Lyon dans l'approvisionnement énergétique local. Des contrats durables engageaient la ville de Lyon² et cette société. La ville, tout au long de cette affaire, a eu une attitude peu claire, oscillant entre le désir de cette réalisation dont elle aurait peut-être aimé exclure la S.L.F.M.R.³ et le vœux de rester « en bon terme » avec Gaz de Lyon. En fait, il semble que l'équipe du Maire aurait bien voulu reprendre ce projet et le mener à sa guise... Ce qui n'était pas du tout du goût de l'Etat. Mais ce ne sont pas les seules raisons.

2 - Mais aussi de Villeurbanne, etc...

3 - Y avait-il des problèmes d'hommes ou de clans ?

Les responsables nationaux ne souhaitaient pas la multiplication des régies municipales ou autres. Il apparaît assez clairement à la lumière des faits de l'époque que l'Etat désirait la mise en place de concessions conséquentes et durables. Cela afin d'éviter la multiplication de réseaux non compatibles et peu rentables. Il souhaitait également garder la main mise sur les possibilités d'aménagement et de développement de ce type de ressources énergétiques au niveau national et régional. En effet, celui-ci pressentait que grâce aux découvertes les plus récentes en matière d'alliage, de lignes et de transformation du courant, il devenait possible de le transporter⁴. Les enjeux donc, n'étaient plus seulement locaux, mais à terme pouvaient intéresser le pays tout entier et ses modes de développement. Il

semble bien que pour cette décision, l'Etat voulait également casser le monopole des compagnies gazières.

C'est sûrement dans cet esprit qu'il faut comprendre la loi de 1892⁵ concernant la concession qui devait donner à la S.L.F.M.R. le monopole pour 99 ans de l'exploitation hydroélectrique dans la région lyonnaise. Cela ne préfigurait-il pas, avec un demi-siècle d'avance, la création d'E.D.F.

Les fonds rassemblés en vue de la réalisation du projet furent apportés pour 54% par des banquiers et hommes d'affaires lyonnais ou de la région, les 46% par leurs homologues parisiens et quelques étrangers. Il n'y avait donc pas d'obstacles créés par les milieux d'affaires parisiens à ce projet lyonnais.

Des hommes pour un projet

Homme de droite modéré, libéral, monarchiste, Joseph Alphonse Henri soyeux de son état, était spécialisé en pièces d'étoffe et en dorures d'ornements destinés aux offices religieux. Disposant d'une fortune conséquente, cet homme de réseaux, original se prit de passion pour ce projet. Ses relations servirent la cause de l'entreprise. C'est lui qui impliqua la banque Evesque en établissant des relations avec Jacquier et Falcouz mais aussi avec un des grands cabinets d'agents de change de la place de Lyon. A leur tour, ces hommes d'affaires mirent Henri et Racllet en contact tant avec les milieux d'affaires parisiens qu'avec les industriels de la peinture d'un Schneider.

J. F. Racllet était un ancien élève de la Martinière devenu « ingénieur » à force de chantiers, d'études et de responsabilités. Il fut le collaborateur de Mangini à la Compagnie des Dombes. Pendant les travaux, il préféra les tâches d'organisations générales aux tâches très techniques du travail de terrain pour lequel, malgré toutes ses compétences, il n'avait pas été bien préparé.

Peut-être bien que la réussite de cette entreprise tient à l'assemblage curieux d'un technicien opiniâtre et d'un homme d'affaires à l'entregent reconnu. Deux habiles manœuvriers mus par une même passion, l'hydroélectricité, et par une même force de conviction. Cependant, il ne faut pas oublier les rôles importants tenus par les ingénieurs Girardon, Tavernier et tant d'autres.

Plus que les initiateurs d'un projet avancé par d'autres⁶ auparavant, il faut voir dans ces hommes opiniâtres des rassembleurs efficaces qui surent convaincre et fédérer les volontés tout autant que réunir les moyens nécessaires à la réalisation de Jonage - Cusset.

Pour convaincre, il fallut intéresser les populations laborieuses traditionnelles, d'abord en promettant grâce à un apport d'énergie peu coûteuse, disponible, le redressement de l'entreprise de tissage familiale en pleine déroute et donc la reprise des affaires et du travail pour la région. Henri s'attacha aussi, lui qui était du sérail, à faire croire à un possible retour de la prospérité dans les petits ateliers lyonnais, alors que tout déjà laissait penser que ce type de fabrication



4 - Rappelons que Deprez avait déjà réalisé en 1883 un transport de force électrique sur 14 km entre Vizille et Grenoble.

5 - C'est la première loi qui accorde une concession d'Etat de 99 ans avec une déclaration d'utilité publique.

6 - Projet Dumont, Lallier, Garelle.

était condamné. Raclet, lui, argumentera en faveur du renouveau de la navigation grâce au canal et à ses écluses. Pourtant, le chemin de fer avait dans les années 1885 capté déjà 90% du trafic marchandise mais il fallait bien convaincre les ingénieurs des Ponts et Chaussées. Enfin, il y avait les paysans des communes rurales, dont les cultures seraient irriguées, les citoyens communs que l'on pourra abonner, les rues et les bâtiments des villes que l'on pourra éclairer afin de les rendre plus sûrs... Les industriels étaient demandeurs d'énergie puissante et cela se renforcera encore et participera à la création de nouveaux quartiers. Voilà qui ne pouvait pas déplaire tout à fait aux politiques. En fait, l'eau commençait

à être recherchée pour la distribution, l'irrigation, le transport et l'électricité. Le talent des concepteurs a été sûrement de rassembler dans le même projet différentes fonctions possibles et de faire attention aux différentes susceptibilités concernant par exemple le choix de matériel de marque « suisse » au lieu de matériel allemand, ce qui aurait pu choquer à ce moment là le sentiment nationaliste et revanchard de certains. De plus, la décision de produire du courant alternatif triphasé à cinquante périodes était un choix de visionnaire éclairé. Bien ficelé du côté des décideurs, le projet devait passer. Cependant il sera remodelé plusieurs fois avant d'être accepté par les services de l'administration.

Les hommes du chantier



Il y a eu au plus fort des travaux environ 3 000 personnes dont plus de 2 000 ouvriers de tout corps de métiers (manœuvres, maçons, forgerons, terrassiers, mineurs, tailleurs de pierre, charpentiers, scaphandriers, conducteurs de locomotive ou responsables de drague). (...) M. Denis Varaschin parle d'une main-d'œuvre essentiellement française, souvent originaire de la Creuse pour les maçons et de la Corrèze pour les terrassiers, toutes deux régions pauvres traditionnellement, fournisseuses d'hommes robustes, laborieux. Des travailleurs d'autres régions de même que des Italiens furent utilisés en renfort. Le cahier des charges précisait qu'une ambu-

lance devait se tenir en permanence à proximité des travaux. Cela n'empêcha pas un certain nombre d'accidents mortels. A la fin des travaux, un certain nombre de constructions du chantier furent conservées et recyclées par leur propriétaire en « guinguette » des bords du canal ou de la rize. Une partie de la population ouvrière venue pour travailler resta sur place à la fin de celui-ci et s'installa dans un village en bois sur l'emplacement de l'actuel groupe scolaire Lazare-Goujon. Ils réparaient les parapluies, affûtaient les ciseaux, vendaient des peaux de lapins qu'ils braconnaient ici et là. Faut-il voir dans ces installations la préfiguration du bidonville de Cusset ?

Les rôles de l'ensemble Jonage-Cusset vis à vis de l'agglomération

Malgré des conditions difficiles face à son principal concurrent, la S.L.F.M.R. favorisa peu après sa mise en route l'usage de l'électricité⁷. Dès 1910, toutes les grandes artères sont éclairées et il y a plus de 40 000 abonnés dans l'agglomération, un vaste réseau de tramways électriques fonctionne. La concession de 1892 avait accordé une distribution limitée de force motrice dans les communes de Lyon et de Villeurbanne. Six ans plus tard,

la ville de Lyon autorise la Société à fournir de l'éclairage aux particuliers, suivie bientôt par d'autres communes (Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Venissieux, etc...). Les avantages inhérents à l'électricité (diminution des risques d'incendie, fin des émanations de gaz, meilleur éclairage) font que celle-ci est rapidement adoptée dans les magasins et les cafés, les salles de concerts, les théâtres et les cinémas.

7 - Gilbert Garnier et Yves Lequin : deux siècles de transformations économiques et sociales. Le Rhône et Lyon. Ed. Bordessoules. 1987.

Pourtant, pour les particuliers, ce moyen d'éclairage reste encore souvent un luxe, il faudra attendre l'entre-deux-guerres pour que son usage se généralise.

Les industriels en sont demandeurs. Les nouvelles industries textiles de fibres artificielles, l'automobile, les usines chimiques qui utilisent l'électrolyse sont de nouveaux et gros clients. Gillet implante une importante usine entre Vaulx-en Velin et Décines, se rapprochant de l'usine de Cusset qui a créé un véritable pôle de développement industriel. Car il faut bien voir que l'implantation de la centrale hydroélectrique a ouvert la voie à l'urbanisation ou du moins à l'aménagement de cette partie de l'est lyonnais et à son peuplement (valorisation).

Un autre effet positif concernait l'essor de la construction de différents matériels électriques dans la région lyonnaise.

L'essor de l'éclairage électrique a incité les fabricants de lampes à s'installer. Une société helvétique fondée en 1897, la Société Alliath Buire, rachetant les chantiers de la Buire et les fonderies de forges de l'Herme, se mettent à

produire des électromoteurs, des moteurs pour métier à tisser, du matériel de transports. Arrive aussi la C.E.M. (Compagnie Electro Mécanique), filiale de Brown Boveri qui fabrique du matériel électrotechnique. En 1912, la Compagnie Générale d'Electricité rachète la Société Française des câbles électriques qui deviendra la Société des Câbles de Lyon. Bien d'autres s'installent, dont un fabricant de compteurs électriques. Lyon devient ainsi après Paris, le deuxième pôle de fabrication d'appareillage électrique qui couvre à peu près toute la gamme de produits nécessaires pour cette branche d'activité.

Si l'ensemble Jonage-Cusset n'a pas eu les retombées attendues en terme d'exemple hydroélectrique français, il est sûr par contre que sa réalisation et sa présence dans la banlieue Est ont réellement dynamisé la vie économique, industrielle de la région favorisant l'implantation de nouvelles industries qui ont largement participé au renouveau du paysage économique et humain du bassin lyonnais.

Et maintenant

L'usine centenaire continue de produire du courant à un coût très intéressant. La concession non renouvelée à ce jour est assujettie à différentes négociations en cour.

Il semble que différents projets existent concernant la mise en place de groupes bulbes et l'aménagement des rives du canal, de la retenue du grand large et de la prise en

compte plus générale de l'équilibre hydraulique et naturel du secteur.

Souhaitons qu'un accord aboutisse rapidement entre gens de bonne volonté afin que cet ensemble qui fait partie de la mémoire industrielle de la région puisse continuer à servir durablement dans l'intérêt général des habitants de l'agglomération !

Le peuplement de l'est lyonnais (fin dix-neuvième et vingtième siècle)

Des migrations et de la traite de la main-d'œuvre

La construction de la société industrielle régionale nécessitait une main-d'œuvre importante. Cette dynamique coïncidait avec l'expansion démographique du dix-neuvième siècle. Les terres pauvres des Alpes et du Massif Central virent partir vers les villes leurs enfants trop nombreux pour pouvoir vivre sur les petites exploitations familiales. L'exode rural était en marche !

Cette migration intérieure importante, adopta souvent comme les autres migrations qui suivirent les mêmes filières spécifiques, à savoir : mêmes origines sociales et géographiques, itinéraires, destinations de regroupement, fonctions, lieux d'installation identiques. Cela n'est pas seulement le fait de l'organisation en diaspora mais aussi et tout autant les résultats de l'environnement économique, industriel,



urbanistique qui déterminent les conditions de vie et de travail.

Ardéchois, Foréziens, Auvergnats, Savoyards, Drômois, main-d'œuvre de la Creuse et de la Corrèze mais aussi mégissiers et coupeurs de peau du Tarn, qui cherchent dans les années 20 à Lyon une solution au chômage engendré par la forte crise touchant la mégisserie. Les Ardéchois et les Drômois s'embauchent volontiers au P.L.M. sur les voies ou comme manœuvre aux ateliers d'Oullins.

Il existe d'autres flux migratoires spécifiques, plutôt de traite de la main-d'œuvre, comme l'immigration des enfants et des jeunes filles placés dans les fabriques ouvrières ou chez les canuts, avec des conditions de travail difficiles d'un côté comme de l'autre.

1900-1950



Cette période se caractérise entre autres par de nouvelles stratifications. La classe ouvrière est d'abord plus nettement internationale. Le patronat systématise une politique de recrutement de la main-d'œuvre immigrée non qualifiée qui est destinée aux secteurs des mines, des bâtiments, de la construction mécanique en série, du textile. Les besoins en hommes de la Grande Guerre ont conduit à faire appel à l'Empire : Amanites, Algériens, Africains. Mais cette immigration est de peu de durée. Par contre, elle redevient systématique dans les années 1920 où le patronat des mines et de la métallurgie fonde la Société Générale d'Immigration en 1924. L'exil de plus en plus lointain, qu'il soit individuel ou collectif est souvent organisé au cours de campagnes de recrutement par les sociétés qui recherchent cette main-d'œuvre peu

Une des composantes humaines du fonctionnement économique de la région lyonnaise réside dans l'ancienneté des liens établis avec l'Italie. Liens d'échanges, d'hommes, de savoirs, de moyens depuis le Moyen Age et les banquiers florentins jusqu'aux manœuvres chez Berliet ou les maçons sur les chantiers de la région, sans oublier l'ouvrier ennoblisseur curieux de nouvelles techniques et d'autres savoir-faire. Toute la région Rhône-Alpes a été concernée par l'immigration italienne : le bassin industriel et minier de Saint Etienne mais aussi Grenoble, Ugine, Lyon et ses villes de l'est lyonnais où s'implante une population venue du Piémont ou de Lombardie, du centre et du sud aussi⁸. (...)

intégrée, isolée, fragile socialement et donc plus docile. Avec la crise, les naturalisations se font moins nombreuses alors que s'exacerbent les concurrences et les attitudes xénophobes. Ce mouvement contribue à segmenter le marché du travail, à isoler des communautés aux modes de vie différents et parfois conflictuels.

Autour de ces communautés, se trouve un certain nombre de chefs de village ou de clan ainsi que des prêtres et des marabouts. En fait, ces « caïds » jouent un rôle de gardien des traditions, des fêtes et de la pratique linguistique. Ce sont également des interlocuteurs de la police et des administrations, même si celle-ci est peu sensible aux besoins de ces non-électeurs. Tout cela accroît l'isolement et rend plus difficile encore l'intégration culturelle de ces communautés fragilisées par la crise.

Le peuplement de l'Est lyonnais

La centrale hydroélectrique de Cusset étant opérationnelle, le canal de Jonage fournissant de l'eau en quantité, le chemin de fer de l'est de Lyon desservant grâce à ses embranchements les éventuels clients, cette plaine maraîchère proche de Lyon pouvait s'indus-

trialiser. Ce fut dans le sud de Vaulx-en Velin, à la limite de Décines et de Villeurbanne que s'installa la principale unité industrielle. Le groupe Gillet implanta une usine, qui prit le nom de S.A.S.E. (Soie Artificielle du Sud-Est) puis de T.A.S.E. (Textile Artificiel du Sud-Est),

8 - Ils sont 8 000 uniquement dans les cantons urbains de Lyon en 1894, principalement ouvriers et commerçants.

destinée à la production de viscose. En même temps, Gillet fit construire une cité autour de l'usine. Il ne s'agissait pas de philanthropie mais plus prosaïquement d'essayer grâce au logement lié à l'emploi de fixer cette main-d'œuvre mal payée et travaillant dans des conditions extrêmement pénibles et dangereuses, ce qui entraînait un « turn over » et un absentéisme très important.

Face à ces difficultés, le groupe Gillet entreprit de véritables campagnes de recrutement pendant lesquelles des agents recruteurs parcouraient le Massif Central (Loire,

Ardèche) et les Alpes (Isère, Drôme, Hautes-Alpes) afin d'embaucher des jeunes filles ou des familles de paysans. Mais cela ne suffisant pas, les agents recruteurs furent envoyés à l'étranger avec pour mission de choisir et de ramener du personnel.

Ce fut d'abord les Italiens en nombre, puis des Espagnols, des Polonais, des Arméniens, des jeunes filles de Hongrie. Si bien, qu'en 1926, la population étrangère était majoritaire à plus de 60% dans la cité, et dans celle-ci il y avait 50,5% d'Italiens. Entre 1901 et 1931, la population de Décines est multipliée par six.

D'une valise à l'autre

Suite au marasme qui commença à atteindre la France, les Chambres votent la loi du 10 août 1932 qui fixait « opportunément » des quotas de travailleurs étrangers par activité. Pour beaucoup, c'est le retour. Les quatre cinquième des Polonais, les jeunes Hongroises, la moitié des Italiens sont « invités » à faire leur valise... Pourtant des étrangers masculins seront incorporés dans les troupes combattantes en 1940, et en 1946/47 de nombreuses nationalisations pour faits de résistance seront accordées à

des travailleurs étrangers de l'est lyonnais. Dans les années 50/60 d'autres migrants venant du Maghreb, de Yougoslavie et du Portugal sont venus travailler et s'installer dans la région.

Ce rôle clé de l'usine dans l'industrialisation de l'agglomération et donc de son peuplement fait aujourd'hui l'objet d'un intérêt tout particulier au sein d'un collectif regroupé en association présenté en tiré à part avec ce cahier.





*Au cas où l'Autre vous créerait des problèmes,
faites comme cet écrivain qui haïssait tellement
la Tour Eiffel qu'il y déjeunait tous les jours, parce que,
disait - il, c'est le seul endroit de Paris d'où on ne la
voyait pas...*

Michel Thévoz, La Différence. Coll.